

# MODALITÉS CONCERNANT LA FORMATION CONTINUE DANS L'YONNE (89)

## Inscription aux stages

Bien vérifier à l'écran l'exactitude de l'intitulé de votre poste et du niveau de classe sur lequel vous êtes affecté(ée) **pour l'année scolaire 2008-2009**.

## Stages 3 semaines

- Les professeurs des écoles **titulaires 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année ne seront plus prioritaires** : ils bénéficieront en effet de formations spécifiques.
- Les enseignants retraitables à la rentrée 2008 ne seront pas retenus.
- **Les formations 3 semaines ne s'adressent qu'à des maîtres titulaires d'une classe non spécialisée et exerçant à plein temps dans cette seule classe.**
- Un enseignant peut demander autant de stages 3 semaines qu'il le souhaite, mais ne pourra en effectuer qu'un seul au cours de l'année.
- Les stages demandés doivent correspondre au cycle de classe dans lequel le professeur des écoles enseigne réellement en 2008-2009.

## Déroulement des formations

1. Les formations d'une semaine se déroulent sur quatre jours. Elles débutent le lundi à 9 heures (sauf indication contraire donnée par le responsable du stage) et se terminent le vendredi soir.
2. Les formations de trois semaines sont remplacées par des professeurs des écoles stagiaires. Le remplacement par un professeur des écoles stagiaire entraîne des obligations :
  - rencontre avant le stage puis à l'issue de celui-ci,
  - contacts souhaitables au cours des trois semaines.
3. Les formations hors temps scolaire ont lieu les mercredis et ne donnent pas lieu à remplacement.

## Convocations

En règle générale, la convocation est envoyée par les services de l'inspection académique quelques jours avant le stage.

## Indemnisations

Pour ouvrir droit à l'indemnité de déplacement et de repas, la formation doit se dérouler hors de l'agglomération de résidence administrative et hors de l'agglomération de résidence familiale. Les imprimés sont joints à la convocation. Ils doivent être retournés avant le 15 du mois suivant le stage au bureau DAFIG 2 de l'inspection académique (bien mentionner le NUMEN, joindre un relevé d'identité bancaire et l'ordre de mission).